



MC.DEL/53/04
7 December 2004

FRENCH only

DISCOURS DE MONSIEUR KAREL DE GUCHT,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DU ROYAUME DE BELGIQUE
A L'OCCASSION DU 12^{EME} CONSEIL MINISTERIEL DE L'OSCE
A SOFIA (6 - 7 DECEMBRE 2004)

Monsieur le Président,

Permettez-moi en premier lieu de rendre hommage aux efforts admirables que la Bulgarie, et vous même tout particulièrement, avez déployé cette année à la tête de l'OSCE. Vous avez utilisé de la meilleure manière possible l'ensemble des outils spécifiques que possède notre organisation. Vous avez aidé à faire face aux défis qui ne manquent pas dans la région.

A un moment où l'OSCE approche de son 30^{ème} anniversaire, il est bon de mesurer le chemin parcouru. En 1975, nos pays étaient en prise à une confrontation idéologique et militaire. Nous en sommes venus à bout par le dialogue obstiné, par la recherche incessante d'un terrain d'entente, par la persévérance dans l'établissement de relations stables, sûres et prospères. L'Acte Final d'Helsinki et le processus qu'il a engendré ont incarné notre volonté commune de nous retrouver bien ensemble. Cette volonté nous l'avons toujours.

30 ans plus tard, l'Acte Final conserve toute sa pertinence. Équilibre et transparence dans le domaine militaire, développement économique respectueux de l'environnement pour le bien être des citoyens et respect

des droits de l'homme au sein de sociétés démocratiques fondées sur l'état de droit, ce sont des objectifs à réaliser au jour le jour.

J'ajouterais que, en comparaison avec la période où l'Acte d'Helsinki est né, les possibilités se sont multipliées. Nous avons par exemple maintenant la perspective de mouvements de personnes et d'échanges de biens et de services, et d'investissements à une échelle qui, à l'époque, paraissait inimaginable.

La vocation de l'OSCE aujourd'hui est de réaliser le potentiel de rapprochement entre nos nations et nos peuples que la globalisation de notre planète offre, tout en protégeant nos populations des risques qu'elle comporte. La promotion d'un concept de frontières à la fois ouvertes et sûres, un travail dans lequel la Belgique s'est volontiers engagée au cours de l'année écoulée, s'inscrit dans cette logique.

Les retombées en seront bientôt perceptibles. Nous devrions pouvoir en escompter un impact positif sur la résolution des conflits, sur la qualité des relations entre pays participants de l'OSCE et sur la qualité de la coopération avec les pays partenaires méditerranéens et asiatiques.

Bien sûr, au quotidien, ce n'est pas chose si simple. J'en veux pour preuve les perceptions diverses qui s'affirment à propos des événements en Ukraine. Nous entendons des arguments selon lesquels ce pays appartient ou devrait appartenir à telle ou telle autre sphère d'influence. Le sort de l'Ukraine appartient aux Ukrainiens. Quel que soit le point de vue qu'ils adoptent, nous les voyons s'exprimer d'une manière qui est pacifique et qui force notre admiration.

Ce que je tiens à souligner, c'est que nous assistons à ce que les fondateurs de l'Acte Final d'Helsinki ont souhaité. Toute l'œuvre de la

CSCE et par la suite de l'OSCE vise à encourager des formes de gouvernement qui soient en accord avec les peuples gouvernés. A chaque occasion, et en particulier à Copenhague en 1992, nos pays ont réitéré que tel était un ingrédient essentiel de la sécurité et de la stabilité pour l'ensemble de notre région.

Tout le monde est gagnant dans ce processus. Le message est que la région toute entière sort victorieuse de mutations qui dans chacun de nos pays rapprochent la politique des réalités économiques, sociales et culturelles. Je viens d'un pays qui connaît une profonde diversité : je crois pouvoir m'exprimer avec confiance sur ce thème.

Ceci n'est pas pour dire que tout va pour le mieux. J'ai parlé des outils de l'OSCE. Ils sont ce qu'ils sont. Nous entendons les critiques, que ce soit à propos de la pertinence des documents de transparence militaire, du Traité CFE, du fonctionnement du Secrétariat, des missions de terrain, de l'observation électorale, de l'agenda de nos activités. Ils sont imparfaits, sans doute, mais existe-t-il au monde quelque chose de parfait ? Notre devoir est de les améliorer. Dans une organisation comme l'OSCE, ce qui en réalité compte, c'est le sentiment que nous marchons dans la même direction, que nous suivons une même orientation, que nous appartenons à un même projet.

C'est l'inspiration, le fil conducteur que nous aimerions confier aux éminentes personnalités à qui reviendra la tâche de renforcer le dynamisme de l'organisation. Nous souhaitons un travail prompt, créatif et audacieux. Nous attachons beaucoup d'importance à pouvoir disposer d'un rapport avant l'été. Les consultations pourraient ainsi se tenir en automne 2005 et la conférence ministérielle de Ljubljana sera alors à même d'arrêter les décisions requises.

La Belgique est prête à contribuer pour mener ce projet à bien. Elle anticipe que ce processus aura une influence décisive sur la Présidence en Exercice en 2006. Comme membre de la Troïka, je ne manquerai pas d'apporter tout mon soutien à la Présidence en Exercice slovène avec qui j'ai convenu de me concerter étroitement.

Monsieur le Président, permettez-moi de revenir brièvement sur une importante activité écoulée en 2004.

La Belgique a eu le privilège d'accueillir à Bruxelles une conférence de l'OSCE sur la Tolérance et la lutte contre le Racisme, la Xénophobie et la Discrimination. Ce fut l'occasion d'affirmer notre volonté commune de combattre toute forme d'intolérance avec une même vigueur et sans hiérarchie. Le droit à la différence existe et il est égal pour tous. Cette morale élémentaire doit prévaloir tandis que nous cherchons à traduire en actes nos engagements pour une société plus juste.

A la veille d'assumer la responsabilité pour le Groupe de Contact Méditerranée, la Belgique tient à assurer ses partenaires de sa volonté d'intensifier le dialogue et la coopération politique. Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir la Mongolie dans ce cadre.

Tous nos vœux accompagnent la Slovénie pour une Présidence fructueuse. Elle pourra compter sur une collaboration active de la Belgique, en tant que membre de la Troïka.

Je vous remercie.